

**La Flandre,  
à travers les travaux du Parlement flamand  
lundi 23 au vendredi 27 septembre 2013**

Ci-après une synthèse de l'agenda des travaux du Parlement flamand pour la semaine du lundi 23 au vendredi 27 septembre 2013.

Cette synthèse reprend une sélection des questions qui portent notamment sur les matières communautaires, institutionnelles et européennes.

\*       \*  
\*

## **1. Séance plénière**

1.1. *Election du Bureau*

1.2. *Discours d'inauguration du Président*

1.3. *Déclaration de septembre du ministre-président flamand, Kris Peeters (CD&V)*

- exposé ;
- discussion ;
- vote.

\*       \*  
\*

## **2. Commissions**

2.1. *Commission de l'Enseignement et de l'Egalité des Chances*

- Questions orales à Pascal Smet (SP.A), ministre flamand de l'Enseignement, de la Jeunesse, de l'Egalité des Chances et de Bruxelles :
  - o sur **l'évolution de l'écart social dans les écoles, découlant du décret relatif au droit à l'inscription**, sur le **non-respect du décret relatif au droit à l'inscription**, sur la **procédure de préinscription dans les écoles**, sur le **contournement des listes d'attente dans les écoles**, et sur le **contrôle de la politique d'inscription dans les écoles** ;
  - o sur les **déclarations du recteur de la KU Leuven, Rik Torfs, par rapport à une possibilité de passage à une autre formation après les premiers examens** ;
  - o sur les **constats par rapport une enquête de l'université d'Anvers relative aux chances dans l'enseignement** ;
  - o sur l'**impact de l'origine ethnique de l'élève sur sa réussite scolaire** ;
  - o sur la **formation académique « Théologie et sciences religieuses islamiques »** ;
  - o sur la **sous-représentation des minorités ethniques dans l'enseignement flamand, d'après l'enquête socio-économique 2013** ;
  - o sur la **pratique du prélèvement d'empreintes digitales et l'utilisation de scanners d'empreintes digitales à l'école** ;
  - o sur les **compétences en matière de lecture des élèves de l'enseignement fondamental**.

## **2. Déclaration de septembre du ministre-président flamand, Kris Peeters (CD&V)**

### **« Opter avec détermination pour une Flandre prospère »**

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

Il y a six ans que je me suis adressé, le quatrième lundi du mois de septembre, pour la première fois à ce Parlement. A l'époque, j'ai lancé un appel pour que « nous construisons ensemble le rêve qui nous anime chaque jour : une Flandre qui est ouverte et tolérante, qui est compétitive et prospère, qui est en bonne santé et porte son attention sur autrui »

Au cours de cette législature, nous avons mis tous nos efforts dans la réalisation de cette ambition. Mais la tâche n'a pas été facile. La crise économique, la plus sévère de tout temps, nous a frappé durant ces six ans.

Aujourd'hui, la tempête s'estompe tout doucement. Le calme revient sur les marchés internationaux, et l'économie revit. Lentement, mais sûrement.

La Flandre sera une des régions les plus fortes à la sortie de la crise. Les indicateurs s'affichent à nouveau dans le positif. Une croissance économique qui s'élève à 1,1 % en 2014 ; une confiance des consommateurs et producteurs qui est à son niveau le plus élevé depuis deux ans ; un niveau d'exportation qui, au cours du premier semestre de cette année, a de nouveau atteint un sommet absolu. Ce sont là des signaux qui nous inspirent l'espoir et le courage.

Durant six années, nous avons érigé des digues pour ne pas nous faire noyer par les vagues du tsunami économique. En même temps, derrière ces digues, nous avons fait les bons choix. Des choix pour une administration efficace. Pour une nouvelle prospérité. Pour une Flandre en Action (« *Vlaanderen in Actie* ») qui, pour 94 % de ses objectifs, est sur la bonne voie.

L'équilibre budgétaire a permis que nous restions hors de portée des spéculateurs.

La « Nouvelle Politique industrielle » devient le « Nouvel Entrepreneuriat industriel ». Nous encourageons les entreprises à devenir plus innovantes et plus vertes, et nous récoltons l'estime internationale et la reconnaissance européenne pour cette volonté.

Tout au long de cette période difficile, le Gouvernement flamand a poursuivi avec succès ses investissements. Nous avons répondu à 21.072 demandes de soins de la part de personnes handicapées. Nous avons créé 18.379 places supplémentaires dans l'accueil des enfants et 6.500 lits supplémentaires dans les centres de services de soins et de logement. Chaque année, 110.000 personnes suivent un cours de néerlandais comme seconde langue, un chiffre supérieur de 47 % à celui du début de la législature.

1.850 km de pistes cyclables ont été instaurés ou renouvelés. Nous avons désenclavé la région au nord de Brussels-Airport ; la réalisation de la liaison Nord-Sud en Campine et la partie Sud du R4 sont en cours.

Rien que dans l'enseignement subventionné, 5.637 dossiers ont été approuvés en vue d'un renouvellement des bâtiments scolaires.

Ce sont, là, des investissements qui comptent, chers collègues. Ce sont des investissements qui améliorent la vie du citoyen ordinaire dans l'ensemble des 308 villes et communes de Flandre.

Notre ambition devra encore être revue à la hausse tant qu'un enfant, qu'un senior ou qu'une personne souffrant d'un handicap figurera sur une liste d'attente. Nous ne pourrons pas être satisfaits tant que d'importantes entreprises ferment leurs portes. Ce Gouvernement ne pourra pas se reposer sur ses lauriers, tant que des travailleurs perdent leur travail.

Tout au long de cette dernière année de la législature, nous continuons avec détermination à construire une nouvelle prospérité. A bâtir une Flandre où chaque citoyen a un logement correct, où chaque malade reçoit les soins adéquats, où chaque enfant trouve sa place dans la classe, où chaque demandeur d'emploi retrouve le chemin vers le travail, et où chaque entreprise reçoit la bouffée d'air nécessaire pour entreprendre.

Pour aller de l'avant, nous entamons cette année avec un budget en équilibre. Nous prenons des mesures ciblées, notamment sur notre propre fonction publique, et nous établissons une évaluation correcte des recettes et dépenses. Ainsi, nous n'hypothéquons pas l'avenir. Dans ce but, il n'y aura pas d'index sélectif des crédits, à l'exception pour les rémunérations, les écoles, la culture et l'aide sociale notamment.

Nous réalisons des économies, mais nous y parvenons sans imposer de charges supplémentaires à ceux qui travaillent ou ceux qui entreprennent. Sans demander d'efforts supplémentaires à ceux qui, déjà, connaissent des difficultés. Et sans toucher à l'essence de ce gouvernement d'investissement. Les investissements dans la recherche et le développement, la construction d'écoles, l'infrastructure de soins, les équipements en égouts, le patrimoine immobilier, les infrastructures sportives, les logements sociaux et la mobilité, sont maintenus à niveau, voire renforcés. Les conventions collectives de travail dans l'enseignement et le secteur social sont exécutés dans leur intégralité.

Et les communes reçoivent également des possibilités pour mener un action forte en faveur de leurs citoyens. Le fonds des villes et communes connaît une nouvelle fois une croissance de 3,5 %, et 50 communes rurales se voient une nouvelle fois dotées de 8 millions d'euros supplémentaires. Par ailleurs, 4,5 millions d'euros sont à la disposition des villes et communes pour lutter plus spécifiquement contre la pauvreté infantile.

Monsieur le Président,  
Chers Collègues,

Grâce à une administration plus légère et un budget équilibré, nous sommes prêts pour terminer le travail au cours de cette dernière année de la législature. « *Stick to your plan* »<sup>1</sup>, tel est notre slogan.

Nous renforçons l'enseignement. Le « Masterplan » pour l'enseignement secondaire sera transposé dans la pratique. Nous assurons la promotion de l'enseignement technique grâce au plan d'actions STEM (Sciences, Techniques, Ingénierie et Mathématiques). Et nous faisons en sorte que les personnes ayant accumulé une certaine expérience dans la vie professionnelle, peuvent plus facilement enseigner leur matière.

Une politique de carrière forte permet de maintenir plus de Flamands plus longtemps dans la vie active grâce à des emplois qui le permettent. Nous encadrons les jeunes qui sortent de l'enseignement sans diplôme lorsqu'ils font leur entrée dans le monde du travail. Nous incitons les entrepreneurs à engager des travailleurs 55+ et des personnes handicapées. Et nous mettons en rapport les demandeurs d'emploi et les employeurs, non pas sur la base de diplômes, mais sur base de compétences.

---

<sup>1</sup> N.d.T. : « Tenons-nous en à nos plans »

Nous préparons l'avenir, chers Collègues. Un avenir durable, où les terrains pollués font l'objet d'un assainissement. Un avenir chaleureux, où nous prévoyons d'accorder 7 millions d'euros supplémentaires à l'accueil indépendant des enfants, de répondre à davantage de demandes de soins de personnes handicapées et de prévoir une plus grande marge pour les prêts sociaux. Un avenir vivant, où chacun a la possibilité de profiter de la culture. La meilleure preuve en est le décret adapté sur les arts qui sera prochainement examiné au Parlement. Et l'accord culturel avec la Communauté française et le nouveau point de rencontre « *Muntpunt* » qui renforce à nouveau le lien entre Flandre et Bruxelles, en témoignent aussi. La Flandre maintient son lien avec sa Capitale.

Monsieur le Président,  
Chers Collègues,

Nous nous attaquons aux défis qu'a amené la tempête, les uns après les autres. Le plan d'action stratégique pour le Limbourg constitue une réponse aux défis que connaît la province. Le Gouvernement flamand prévoit 81 millions d'euros pour la reconversion, et nous avons obtenu 66,5 millions d'euros supplémentaires de moyens européens. Par ailleurs, nous poursuivons les négociations avec la direction du groupe Ford, au sujet des terrains. de l'entreprise Nous voulons absolument qu'ils aient un avenir industriel. Notre objectif est clair : 10.000 nouveaux emplois dans le Limbourg.

Nous travaillons au renforcement économique de toute la Flandre, car, même si ces quatre dernières années étaient caractérisées par une sévère crise, la Flandre a su créer 48.000 emplois.

Nous voulons poursuivre sur cet élan. Durant cette dernière année de législature, nous allons concrétiser l'instauration du permis environnemental. Il rassemble le permis urbanistique et l'autorisation écologique. Il ouvre ainsi la voie à une politique simplifiée des permis et à une réduction des charges administratives.

Les investissements doivent rester possibles. Nous nous faisons fort pour la participation. Une fois que ce processus de participation donne lieu à un choix, qui est porté par tous, il est important de donner le coup d'envoi à l'exécution pratique. La participation et la force décisionnelle doivent pouvoir aller de pair.

C'est le signal que nous voulons donner à ceux et celles qui veulent investir en Flandre ; à nos propres PME, aux villes et communes, et aux entreprises étrangères. La Flandre possède une des économies les plus ouvertes du monde. Notre expertise innovante est réputée dans les quatre coins du monde. En même temps, nous devons faire en sorte que les entreprises étrangères viennent effectivement s'établir ici.

C'est pourquoi le pacte pour la compétitivité et l'emploi est la grande priorité de cet automne. Ce pacte est la meilleure garantie pour une reprise solide ; pour des emplois durables et pour une nouvelle prospérité.

Mercredi dernier, nous avons soumis nos propositions au Comité de concertation. Les autres entités fédérées en ont fait de même. Le gouvernement fédéral va greffer ses propositions sur celles de la Flandre et des autres Régions. C'est une révolution copernicienne dans la pratique. C'est la façon dont nous devons faire des progrès.

Nous préconisons un pacte pour la compétitivité et l'emploi fort. Les coûts salariaux et énergétiques doivent diminuer dans notre pays. Et ce de manière coordonnée. De sorte que les mesures prises par les différents gouvernements de ce pays permettent de nous renforcer mutuellement. Pour ce faire, nous donnons le bon exemple. Ces prochaines années, nous investissons un montant supplémentaire de 1,16 milliards d'euros dans la lutte contre le chômage des jeunes, la recherche et le développement, l'infrastructure et les réductions structurelles des charges pour les entreprises.

De cette façon, nous soutenons nos propres petites et moyennes entreprises, et nous attirons des investisseurs étrangers vers la Flandre. Et s'ils investissent ici, ils le font dans une Flandre forte, dans une Flandre aux compétences élargies.

La sixième réforme de l'Etat offre de nombreuses possibilités dont nous allons tirer profit. Le nouveau Livre vert propose une série d'options.

Je souhaite remercier expressément l'administration d'avoir réalisé ce travail. Les treize domaines d'activité ont réalisé leur travail avec précision, sous la coordination experte des Services de la Politique gouvernementale générale. Le Livre vert n'est pas pour autant un ensemble abouti ; il fait partie des travaux en cours. Tout d'abord parce que, chaque jour, l'autorité fédérale fournit de nouvelles informations.

Ensuite, parce que la mise en œuvre de la sixième réforme de l'Etat ne se discute pas seulement dans les salles de réunion de l'administration et du gouvernement flamands. Nous voulons entendre l'avis de tous les intéressés.

Le Livre vert doit déboucher sur les bons choix, pour la Flandre et pour tous les Flamands. Ce sont ces choix qui assurent la continuité dans les services rendus et qui tiennent compte des effets de la crise et des restrictions budgétaires de chaque autorité.

Monsieur le Président,  
Chers Collègues,

Le chemin vers une nouvelle croissance a été très long. Mais nous avons su maintenir la Flandre sur la bonne voie et préparer une nouvelle dynamique économique ; avec de nouvelles compétences et une nouvelle prospérité. La tempête se calme, et la confiance dans l'avenir renaît. Nous avons « construit des digues de courage pour retenir le flot de la peur »<sup>2</sup>. Nous sommes convaincus qu'il nous est possible de transformer, ensemble avec les six millions de Flamands, cette confiance en une nouvelle prospérité.

Je vous remercie de votre attention.

\* \*  
\*

---

<sup>2</sup> Citation de Martin Luther King.